

RAPPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE
« *Changements climatiques et prévention des catastrophes* »

THEME :

**« RISQUE CLIMATIQUE : QUEL MECANISME D'INFORMATION
RAPIDE ET ADAPTE AUX BESOINS DES UTILISATEURS ? »**



Présenté par **SANKARA Saturnin Wêndinpui**,
Chef du Département Prévention des Catastrophes au SP/CONASUR,
Rapporteur de la CS2

CONTEXTE

- Existence de plusieurs structures productrices de l'information climatique
- Récurrence des catastrophes naturelles au Burkina Faso (*inondations, vents violents*).
- Impact et effets de plus en plus croissant
- Accentuation de la vulnérabilité des populations

Question principale

??????????

Thème de la commission spécialisée n° 2 :

**« *Risque climatique : quel
mécanisme d'information rapide et
adapté aux besoins des
utilisateurs ?* »**

Objectif général de l'étude

Contribuer à la mise en place de mécanismes d'informations adaptées aux besoins des populations en vue d'améliorer leur résilience face aux risques climatiques.

Objectifs spécifiques de l'étude

- identifier les risques climatiques majeurs au Burkina Faso ;
- identifier les mécanismes d'informations existants ;
- proposer des mécanismes d'informations appropriées aux niveaux national et local ;
- proposer un plan d'actions pour la mise en œuvre de ces mécanismes

RISQUES CLIMATIQUES MAJEURS OBSERVES AU BURKINA FASO ET LEURS IMPACTS

Risques majeurs	Pluviosité excédentaire	Baisse et variabilité de la pluie	Hausse des températures	Augmentation de la vitesse du vent
Secteurs				
Eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Risque de destruction d'ouvrages ; ▪ Ensablement ; ▪ Envasement des lacs et des cours d'eau ; ▪ Pollution des eaux de surface. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assèchement précoce des puits et puisards ; ▪ Faible remplissage des plans d'eau ; ▪ Aggravation du stress hydrique ; ▪ Baisse du niveau de la nappe phréatique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tariessement précoce des plans d'eau de surface ; ▪ Augmentation des besoins en eau ; ▪ Aggravation de l'évaporation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de l'évaporation des plans d'eau ; ▪ Envasement des plans d'eau ; ▪ Pollution des plans d'eau.

RISQUES CLIMATIQUES MAJEURS OBSERVES AU BURKINA FASO ET LEURS IMPACTS

Risques majeurs	Pluviosité excédentaire	Baisse et variabilité de la pluie	Hausse des températures	Augmentation de la vitesse du vent
Secteurs				
Habitat et infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Destruction des habitats et infrastructures ▪ Personnes sinistrées 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Destruction des habitats et infrastructures ▪ Personnes sinistrées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Destruction des habitats et infrastructures ▪ Personnes sinistrées

Autres secteurs

- Agriculture
- Elevage
- Santé
- Foresterie et autres ressources naturelles

Mécanisme d'informations existants

- Système d'information du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)
- Système d'information de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM)
- Système d'Alerte Précoce (SAP) sur la sécurité alimentaire
- Surveillance des maladies à potentiel épidémique (système d'alerte précoce)
- L'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable

Réponse

Non existence d'un mécanisme
unitaire de transformation et de
diffusion de l'information
climatique au Burkina Faso

MECANISME D'INFORMATION CLIMATIQUE PROPOSE

Plateforme nationale de diffusion de l'IC

Internet
Téléphonie
Fax

Canaux de transmission

Internet
Radio
Télé
Téléphonie mobile
Presse écrite

Canaux de diffusion

Producteurs

Utilisateurs

Canaux d'interaction

ANAM
DGRE
ONDD
ASECNA
AGRYMET
ACMAD
FEWS NET
NOAA

Internet
Téléphonie
Fax
Supports papier
et numérique

Agriculteurs
Éleveurs
ONG
Secteur public (santé, agriculture, élevage...)
Secteur privé
Population

PLAN D' ACTIONS DE MISE EN OEUVRE DU MECANISME D'INFORMATION

Axe 1 : renforcement du dispositif de collecte et de production des données climatiques

Axe 2 : diffusion des informations climatiques accessibles, compréhensibles et adaptées aux besoins des utilisateurs

Axe 3 : amélioration de la résilience des populations face aux effets des changements climatiques.

RECOMMANDATIONS

Recommandations	Acteurs de mise en œuvre
1. Renforcer les capacités (techniques, humaines, matérielles, financières) des structures de l'IC	Etat, PTF
2. Diffuser l'IC à des heures régulières et en langues locales spécifiques à chaque zone (région, province, commune, village)	Médias Opérateurs de téléphonies

RECOMMANDATIONS

Recommandations	Acteurs de mise en œuvre
3. Formuler un projet pour l'opérationnalisation du mécanisme proposé	SP/CNDD
4. Etablir un lexique pour la traduction en langue locale de l'IC à diffuser	ANAM SP/CNDD DGRE Médias

RECOMMANDATIONS

Recommandations	Acteurs de mise en œuvre
5. Identifier des sources de financement durable pour la mise en œuvre du mécanisme d'information climatique	SP/CNDD ANAM DGCOOP SP/CONASU R
6. Etablir des partenariats avec les compagnies de téléphonies et les médias pour une large diffusion de l'IC	SP/CNDD ANAM SP/CONASU R

RECOMMANDATIONS

Recommandations	Acteurs de mise en œuvre
7. Sensibiliser et former les acteurs sur la prévention et la gestion des risques climatiques	SP/CNDD Médias SP/CONASUR ANAM Secteur privé ONG
8. Prendre en compte les risques climatiques dans les politiques, stratégies, plans, programmes et projets de développement	SP/CNDD Tout ministère Collectivités locales

CONCLUSION

- Absence d'un mécanisme unitaire d'information des populations sur les risques climatiques.
- l'IC reste peu accessible à la plupart de la population
- les moyens matériels, techniques, financiers et humains demeurent insuffisants pour la production et la diffusion de l'IC
- **Atout** : existence de mécanismes d'information sectoriels

CONCLUSION

La mise en œuvre du mécanisme d'information climatique nationale est une condition sine qua non pour diminuer l'impact des catastrophes naturelles sur le développement durable du Burkina Faso.

**Merci pour votre
aimable attention**